

Réunion parents professeurs du 23 septembre 2021

Classes de 3^{èmes}

1^{er} TRIMESTRE

- Un bilan de mi-trimestre sera fait, et seront contactés les parents dont les enfants ont des difficultés, ou un manque de travail, ou encore un comportement posant problèmes...
- Une séance sur les différentes orientations possibles en fin de troisième sera proposée d'ici décembre.

Sandrine Salmeron, Psy EN peut recevoir les élèves (accompagnés ou non des familles) les lundis. Une fiche pour prendre des rendez-vous est à la disposition des élèves au CDI.

Elle reçoit également les familles au CIO de Lunel sur rendez-vous au 04 67 83 56 83. Vous pouvez également la contacter par mail : sandrine.salmeron@ac-montpellier.fr Il y a des permanences durant les vacances scolaires.

Ces entretiens avec la PSY-EN conseillère en orientation sont vivement conseillés.

- Suite aux conseils de classes de 1^{er} trimestre (qui se dérouleront à compter du 22/11/2021), les bulletins vous seront remis en mains propres lors d'une réunion parents professeurs le jeudi 16 décembre 2021 à partir de 17h00.
- L'heure de quinzaine (en demi-groupe) consacrée au parcours avenir :

Dans un premier temps :

- Stages en entreprise

Du 22 au 26 Novembre 2021 pour les 3^{èmes} 1-2-3,

et du 29 novembre au 03 décembre 2021 pour les 3^{èmes} 4-5

Ces 5 jours en entreprise sont une découverte et une ouverture sur le monde du travail. Il serait donc souhaitable que les élèves de 3^{ème} ne fassent pas le stage dans l'entreprise des parents (qu'ils connaissent déjà)... Certaines conventions sont très longues à obtenir, donc ne pas attendre le dernier moment pour les faire signer et les rapporter au professeur principal.

Ce qui est fait en classe en amont du stage :

- Appel téléphonique aux entreprises pour une mise en situation, observation du groupe et compte rendu
- Explications et recommandations pour la réalisation du rapport de stage
- Explications, recommandations et mise en situation pour la préparation de l'oral.

Dans un second temps :

- Travail sur le Web classeur (FOLIOS). Le dossier personnel de l'élève est modifiable et évolue tout au long de l'année de 3^{ème} ainsi qu'au lycée.

Ce qui est proposé sur FOLIOS :

- Le profil de l'élève (CV, notes obtenues en 4^{ème} et les notes de l'année en cours et leur évolution, correspondent-elles à l'orientation souhaitée....)
- Les centres d'intérêt (GPO) avec un report des résultats obtenus.
- Les fiches métiers et les différentes voies pour y accéder...
- Les taux d'attractivité et les coefficients pour les voies professionnelles
- Consultation de plusieurs vidéos via le site ONISEP TV

2^{ème} TRIMESTRE du 19 novembre 2021 au 18 février 2022

- Semaine de la santé-prévention du 13 au 17 décembre 2021
- Oral du stage en entreprise courant entre le 17 janvier et le 1^{er} février 2022
- Début d'année 2022 une réunion d'information sur l'orientation avec M. Javerzac, Principal du collège, Mme Salmeron (Psychologue Education Nationale Conseillère en Orientation) ainsi que les professeurs principaux des 3^{èmes}.
- Lors du conseil de classe du second trimestre (à partir du 07 mars 2022), seront demandés les souhaits d'orientation de fin de 3^{ème}.
- Le conseil de classe se prononcera sur ce choix. Il s'agit d'un avis provisoire qui a pour objectif d'alerter l'élève qui n'atteindrait pas des résultats suffisants pour obtenir son souhait d'orientation.
- Une réunion d'information sur l'orientation avec les proviseurs du lycée de secteur sera proposée un peu plus tard.

3^{ème} TRIMESTRE du 18 février 2022 au 25 mai 2022

- Date indicative du brevet blanc + ASSR2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière de Niveau 2) : 21 et 22 avril 2022
- Le mercredi 11 mars validation du choix du sujet de l'oral de brevet (choix de la problématique avec l'aide des enseignants).
- L'épreuve orale du DNB se déroulera le mercredi 08 juin 2022
- Fin mai les vœux définitifs d'orientation seront à faire via le Portail Scolarité Services.
- Le conseil de classe se prononcera en donnant un avis, seul le chef d'établissement est décisionnaire.
- Fin juin, résultats d'affectation et début juillet, inscription dans les lycées

IMPORTANT

- Vérifier PRONOTE pour les notes, les devoirs demandés, les échanges, les renseignements, les informations, les ressources... ainsi que les carnets de correspondance
- Suivre la scolarité de vos enfants malgré leur souhait d'autonomie
- Se mettre à jour (leçons + exercices) avant de revenir au collège en cas d'absence

Cf. feuille DNB pour l'explication des points attribués.

Au total : 800 pts (400 pts pour le contrôle continu + 400 pts pour les épreuves finales)

Contrôle continu : 400 points sur la maîtrise du socle commun

Ces différentes composantes sont évaluées selon une échelle à quatre niveaux :

10 points pour le niveau maîtrise insuffisante

25 points pour le niveau maîtrise fragile

40 points pour le niveau maîtrise satisfaisante

50 points pour le niveau très bonne maîtrise

Les épreuves finales : 400 points

Français : 100 points

Mathématique : 100 points

Oral de brevet : 100 points

Histoire géographie et EMC : 50 points

Sciences (2 épreuves sur les trois) : 50 points

L'option latin et la chorale peuvent rapporter 20 points supplémentaires aux élèves suivants ces enseignements.